

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFECOIS
SEANCE DU 9 DÉCEMBRE 2020**

Séance n°5 du 9 décembre 2020

Délibération n° 2020.0912.07

Objet : recrutement de l'agent
d'entretien.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 40
Nombre d'excusés avec pouvoir :
Nombre d'excusés :
Nombre d'absents :

L'an deux mille vingt, le neuf décembre à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 3 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Laurent DANÈDE.

Secrétaire de séance : Mme Carole MOREAU.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent – M. BONNET Franck – Mme BERNARD Anne-Marie – M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme SOURY Christine – Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – M. VIDAL Laurent – M. HAMON Jérémy – M. RAINETEAU Jean – Mme LAMAZIERE Véronique – M. TESSIER Jean-Luc – Mme CECCHIN Catherine – M. PANTIER Jean-Marie – Mme TEILLET Anne – Mme ROCHE Nadine – Mme BAUDRILLART Agnès – M. GUYON Jean-Guy – M. HENTRY Jimmy.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : M. JOURDAN Pascal Olivier – M. BASTIER Thierry – M. DUPUIS José – M. MATHIEU Xavier – M. POUX Pierre – M. GEOFFROY Fabrice – MOREAU Carole – THOMAS Jean-Claude – THOMAS Hubert – BOUCHET Francine – ASHBOLT Louisa – JOBIT Jean-François – REMY Catherine – M. FORT Jean-Paul – VIEYRES-TEILLET Huguette – SCHOONBAERT Bruno – GUILLONNEAU Séverine – AURICOSTE-TONKA Isabelle – SEGUINAR Claudy – BŒUF Pascal.

REEMPLACEMENT DE L'AGENT D'ENTRETIEN :

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3_4° ;
- Vu la délibération en date du 7 mars 2018 portant création du poste permanent d'un agent d'entretien ;
- Considérant la nécessité de continuer à assurer l'entretien des locaux du Pays du Ruffécois.

Monsieur le Président rappelle que l'agent d'entretien a quitté son emploi depuis le 31 octobre dernier et afin de remplacer cet agent, un recrutement a été lancé. Il propose de recruter Madame Christine BERTRAND au grade d'adjoint technique territorial de catégorie C pour un volume hebdomadaire de 3h00.

Après avoir pris connaissance de cette proposition et après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des membres présents :

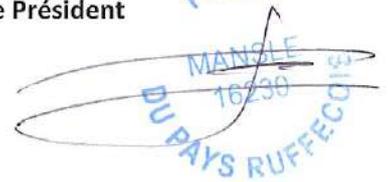
AR PREFECTURE

016-200050094-20201209-DEL2020091207-DE
Regu le 11/12/2020

- **DÉCIDE** de recruter Madame Christine BERTRAND au grade d'adjoint technique territorial de catégorie C pour un volume hebdomadaire de 3h00 ;
- **VALIDE** son traitement afférent au grade d'adjoint technique de catégorie C – indice Brut : 353 – Indice Majoré : 329
- **AUTORISE** le président à signer le contrat de travail avec l'agent recruté, ainsi que tout document nécessaire à la mise en place de celui-ci.

Les crédits correspondants aux rémunérations et aux charges sont inscrits au budget primitif 2020.

Pour copie conforme,
Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'MANSLE' at the top, '16230' in the center, and 'DU PAYS RUFFECCOIS' around the bottom edge. The signature appears to be 'P. BERTRAND'.